

La vente de la collection d'Heinrich Angst en 1909 : enchères publiques et internationalisation du marché des antiquités

Autor(en): **Lafontant Vallotton, Chantal**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Outlines**

Band (Jahr): **7 (2011)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-872145>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chantal Lafontant Vallotton

La vente de la collection d'Heinrich Angst en 1909 Enchères publiques et internationalisation du marché des antiquités

En février 1909 se tient à Zurich une importante vente aux enchères d'objets d'art ancien qui rassemble des pièces provenant de la propriété de trois collectionneurs suisses: Heinrich Angst, Alfred Siegfried et Albert Huber. Le premier nom focalise tout particulièrement l'intérêt des amateurs et du public en général¹. Il est vrai qu'Angst est l'un des acteurs principaux, si ce n'est la figure centrale du marché des objets d'art suisse ancien au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Né à Zurich en 1847, Heinrich Angst a réuni, entre grosso modo 1870 et 1900, l'une des plus importantes collections particulières d'objets d'art suisse ancien comprenant des milliers d'objets dans les domaines de la céramique, de la porcelaine, de la sculpture en bois, de la peinture sur verre, du textile, des armes, du mobilier et de l'argenterie. La constitution de cette collection doit être mise en relation avec une trajectoire qui se caractérise par la polyvalence et la pluralité de ses activités. En effet, Angst a cumulé les casquettes de commerçant de soie, de collectionneur-marchand, d'expert en antiquités, de consul général d'Angleterre et, fait important, de premier directeur du Musée national suisse entre 1892 et 1903 (fig. 1)². Le Zurichois constitue même la cheville ouvrière de cette institution, puisque le musée a été construit et inauguré sous sa direction en 1898. De plus, une grande partie des pièces de sa collection sera utilisée pour enrichir, sous forme de dépôt, les nouvelles salles du Musée national. Indépendamment de la renommée de son principal protagoniste, la mise à l'encan de 1909 mérite une attention spéciale, car il s'agit de la seule et unique vente aux enchères qu'Angst organise pour céder en nombre ses biens³.

Analyser la vente qu'Angst effectue en 1909 implique d'abord d'évoquer les motivations qui le poussent à se défaire d'une partie de ses collections au début du XX^e siècle et à choisir la formule de la vente aux enchères. Cette dernière question n'est pas insignifiante dans la mesure où notre homme a privilégié par le passé d'autres formes de transactions. En effet, Angst a surtout procédé à des acquisitions. Ces opérations sont particulièrement importantes durant les onze années de sa direction. Sa correspondance rend compte de multiples transactions



1 Caspar Ritter, *Portrait d'Heinrich Angst*, huile sur toile, 1897. Zurich, Musée national suisse

privées conclues, soit par écrit, soit par oral. Il est difficile d'en donner une évaluation chiffrée précise, mais on peut estimer qu'elles se comptent par dizaines chaque année, voir centaines dans les années 1890. Les sources permettent de distinguer grossièrement cinq catégories de partenaires avec lesquels le Zurichois fait commerce d'objets d'art ancien: les particuliers, les collectionneurs, les institutions religieuses, les responsables de musées et les marchands d'antiquités. Ces partenaires se trouvent tant en Suisse qu'à l'étranger, principalement en Angleterre, en France, en Allemagne et aux Etats-Unis. Il faut dire que dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le marché de l'art suisse ancien connaît une croissance rapide sous l'effet notamment de l'historicisme, des découvertes archéologiques, des transformations que connaissent les Cantons et la Confédération et de l'internationalisation de la circulation marchande des objets d'art⁴. Les pièces les plus recherchées, comme la peinture sur verre, l'orfèvrerie, la sculpture en bois ou les trouvailles lacustres, font l'objet de multiples transactions. C'est dans ce marché en plein essor qu'Angst réunit l'une des plus importantes collections d'art ancien, se livre à des opérations marchandes pour enrichir à la fois les collections du Musée national suisse et ses propres ensembles. D'une manière générale, les opé-

rations sont entourées d'une grande discrétion. Seuls de rares actes sont rendus publics, et ceci le plus souvent dans des buts bien précis. C'est ainsi qu'en 1903, année de sa démission du poste de directeur du Musée national suisse, Angst revend à la Confédération pour la somme de 250 000 francs, environ 10 millions de nos francs actuels, les pièces qu'il avait remises en prêt au musée avant son ouverture en 1898. Cette opération fait l'objet de nombreux articles dans la presse et bénéficie en ce sens d'une forte publicité. L'acte de vente est d'ailleurs présenté au public comme une forme de donation⁵, la valeur de la collection étant jugée bien supérieure au montant requis.

Les avantages de la formule de la vente aux enchères

En 1909, Angst privilégie de nouveau une transaction publique pour vendre des centaines d'objets de sa collection. Mais cette fois, c'est la formule de la vente aux enchères qui est adoptée. Angst justifie officiellement la vente de 1909 en invoquant un besoin d'argent pour financer des fouilles archéologiques dans le lac de Morat, dans l'espoir d'y retrouver des objets provenant de la bataille de 1476⁶. Le Zurichois ne conduira jamais à terme son entreprise de fouilles. Ce projet lacustre n'est-il qu'un prétexte pour organiser une vente publique de ses biens? Si les sources disponibles ne permettent pas de confirmer cette hypothèse, il ne fait aucun doute que d'autres raisons ont motivé cette opération. Durant de nombreuses années, Angst s'est adonné au commerce des antiquités sans être trop inquiet dans ses pratiques marchandes, tout en assumant un rôle dirigeant au sein du Musée national suisse, d'abord comme directeur entre 1892 et 1903, puis comme membre de la commission du Musée national suisse dès 1904. A partir de 1907, la situation change profondément. Au sein même de l'institution, Angst est accusé de tirer avantage des informations privilégiées qu'il reçoit du fait de sa position d'ex-directeur du Musée national et de membre de la commission du musée pour enrichir ses collections et procéder à des transactions dans un but spéculatif aux dépens de l'établissement⁷. La vente aux enchères répond à un souci de transparence. Événement public par excellence, elle doit lui permettre de couper court à ces rumeurs.

Une autre raison doit être trouvée dans les prévisions pessimistes quant à l'évolution du marché des antiquités. A partir de 1905 surtout, le Zurichois envisage de se délester d'une partie de ses biens par crainte d'un ralentissement du marché des antiquités suisses en Europe. Sa correspondance fait état de signes avant-coureurs d'un affaissement, en particulier pour ce qui concerne les pièces de qualité moyenne. Ce constat se base en grande partie sur des informations

transmises par des marchands ou des collectionneurs avec lesquels Angst entretient des relations régulières. L'environnement international joue aussi un rôle non négligeable dans cette crainte. Angst redoute en particulier qu'une guerre n'éclate entre la Serbie et l'Autriche⁸. Dans ce contexte, ses espoirs se tournent vers le marché américain. A plusieurs reprises, Angst fait état de l'importante demande américaine et des moyens financiers considérables des amateurs d'outre-Atlantique⁹. Dans les procès-verbaux de la commission du Musée national suisse, il est en particulier fait mention du rôle majeur joué par le financier et banquier américain, John Pierpont Morgan (1837–1913), connu pour être le roi des collectionneurs dans l'essor du marché des antiquités. Toutefois, au vu de son âge avancé, on appréhende qu'à sa mort, on observe tout de suite un profond recul des activités marchandes¹⁰. La crise financière qui frappe les Etats-Unis en 1907 renforce sans doute ce sentiment.

Une opération fortement médiatisée

Ces constats sur les raisons de la vente nous amènent à nous interroger sur la stratégie mise en œuvre par Angst pour promouvoir l'opération. Au niveau organisationnel, la conduite de la vente est confiée à une importante maison de vente aux enchères allemande: Heberle-Lempertz' Söhne, établie à Cologne¹¹. Cette maison a acquis une réputation qui a franchi les frontières de l'Allemagne depuis le dernier tiers du XIX^e siècle. La maison de vente a d'ailleurs déjà eu l'occasion d'être active sur le marché des antiquités suisses. C'est ainsi Heberle-Lempertz' Söhne qui a dirigé, en septembre 1891 à Constance, la vente aux enchères de la célèbre collection Vincent constituée de peintures sur verre suisses de la seconde moitié du XVI^e siècle¹². Le produit de la vente a atteint la somme jugée énorme à l'époque de 548 852 francs en 1891 (à peu près 20 millions de nos francs)¹³. D'autres ventes prestigieuses marquent la fin du XIX^e siècle. Les objets de première qualité sont dispersés à Paris, à Londres, à Cologne et à Leipzig notamment¹⁴.

Compte tenu des montants en jeu, des règles précises sont définies pour régir les ventes. En 1909, le contrat¹⁵ conclu entre Angst et la maison aux enchères stipule que cette dernière touche une commission de 5% pour son travail sur le bénéfice net. Parmi les tâches incombant à la maison allemande figurent la taxation des pièces, l'établissement de la liste des objets, la publication d'un catalogue et la promotion de l'événement. Le contrat mentionne également que ces tâches s'effectuent sous le contrôle d'Angst. Pour les préparatifs de la vente de ses objets, Angst mandate l'antiquaire zurichois Heinrich Messikommer, éditeur du périodique «Antiqua. Unterhaltungsblatt für Freunde der Altertumskunde», et



2 L'appartement d'Heinrich Angst à Zurich sert de décor à la vente de 1909. Photographie anonyme tirée du catalogue de la vente de 1909. *Katalog der Sammlungen von Antiquitäten und Kunstgegenständen des Herrn Dr. H. Angst in Zürich [...]*, Cologne, 1909

propriétaire d'un magasin d'antiquités à Zurich. L'accord prévoit le versement de 2,5 % du produit de la vente des objets d'Angst¹⁶. Les pièces mises en vente par Angst réunissent notamment de la porcelaine zurichoise, des armes, du mobilier, de l'étain et de la verrerie¹⁷. Ici, il faut aussi rappeler qu'Angst, pour conduire l'opération, s'associe à deux autres collectionneurs suisses d'objets d'art ancien: la veuve d'Alfred Siegfried, établie à Lausanne, et le collectionneur de vitraux Albert Huber de Sihlbrugg. La première met en vente la collection de son défunt mari – ami et partenaire de circonstances d'Angst dans le commerce d'art – qui réunit des porcelaines allemandes, suisses et orientales, des aquarelles, des faïences, de l'argent, de l'étain, des armes, de la verrerie, de la porcelaine, des meubles, des textiles et des tableaux. Le second propose un ensemble de vitraux suisses des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles.

Cette association offre plusieurs avantages. Pour Heinrich Angst, elle permet d'introduire un certain flou sur la provenance et la quantité des pièces mises en vente. Par exemple, dans le catalogue de vente, il n'est pas toujours possible de différencier les objets du Zurichois des autres pièces. Seule la collection de vitraux

d'Albert Huber et un ensemble d'objets d'art d'Alfred Siegfried sont présentés de manière séparée. Les autres lots sont mélangés, quel que soit leur propriétaire. Ce flou peut être un atout lorsqu'un ensemble comprend un nombre élevé de pièces de deuxième, voir troisième rang, ce qui semble bien être le cas de la collection mise en vente en 1909. Ce partenariat présente aussi l'avantage de ne pas concentrer l'attention sur la seule personne d'Heinrich Angst. Le Zurichois insiste d'ailleurs à plusieurs reprises auprès des annonceurs pour que les noms de Siegfried et Huber soient toujours mentionnés à côté du sien¹⁸. Enfin, pour Siegfried et Huber, l'association avec Heinrich Angst comporte à première vue l'avantage notable de crédibiliser leurs propres ventes d'objets anciens et d'en augmenter la valeur. Angst est, en effet, une figure à la réputation établie dans les milieux qui pratiquent la collection. Sa renommée est telle que l'évocation de son seul nom suffit à capter l'attention des amateurs. Les mots de la commission du Musée national suisse prononcés en 1903 sont de ce point de vue éloquentes: «M. le directeur Angst étant universellement connu des amis des arts, comme l'un des plus fins connaisseurs et des meilleurs collectionneurs d'antiquités, il est hors de doute qu'une vente publique de sa collection attirerait non seulement les représentants des plus grands musées, mais aussi les plus riches amateurs, d'autant plus qu'on pourrait acheter ici en toute confiance et sans avoir à redouter aucune mystification.»¹⁹

Un deuxième point important en ce qui concerne la stratégie mise en œuvre pour la conduite de la vente est l'utilisation de l'appartement zurichois d'Angst comme décor de l'opération (fig. 2)²⁰. En effet, la vente est organisée les 16, 17 et 18 février 1909 dans le logement privé que possède Heinrich sur l'Alfred Escher-Platz 15, à Zurich, où se trouve aussi le consulat. Le choix d'un lieu privé comme écrin de la vente exprime une double volonté. Celle d'une part d'associer étroitement la vente à un acteur central du marché, dont la réputation est établie, celle d'autre part de réaliser une mise en scène qui réponde aux besoins de représentation des amateurs d'art. Dans le dernier tiers du XIX^e siècle, l'art de l'ameublement bourgeois préconise l'utilisation des différents styles du passé pour décorer les intérieurs²¹. Cette mode n'est pas sans incidence sur le fonctionnement du marché des antiquités. Parmi les amateurs d'objets anciens, on recense un nombre important de personnes qui procèdent à des acquisitions pour décorer leur appartement. De même, dans les musées, la mode est au *period-room* ou à la reconstitution d'intérieurs anciens dans le but d'éveiller chez le visiteur le sentiment de la vie intérieure passée. En 1909, le dispositif général de la «salle» de ventes répond au besoin de créer un ensemble décoratif propre à un intérieur



3 Intérieur de la propriété d'Heinrich Angst à Regensburg, vers 1918. Zurich, Musée national suisse

privé, susceptible de séduire une clientèle bourgeoise (fig. 3). Il ne s'agit pas de mettre en valeur une œuvre individuelle, mais un ensemble d'objets. Enfin, l'organisation de la vente dans l'appartement du Zurichois comporte aussi un avantage financier. Le contrat conclu entre Angst et la maison de vente stipule que ce dernier touche une commission de 1% sur le produit de la vente pour la mise à disposition du lieu.

Pour guider les amateurs, les organisateurs éditent un catalogue illustré de 94 pages. L'ouvrage est imprimé à 1800 exemplaires, chiffre relativement élevé, puisque la maison de vente déclare tirer généralement ses catalogues à 1200 exemplaires²². Réparti en 780 numéros, chaque objet ou groupe d'objets est brièvement décrit; l'année ou le siècle ainsi que les dimensions sont toujours mentionnées. Les objets sont regroupés par matières et genres – faïence, porcelaine, verre et peinture sur verre, argenterie, métal, arme, textile, sculpture en bois et mobilier – et subdivisés en objets suisses et étrangers. Les tableaux, aquarelles et gravures (552–652) sont en revanche classés par noms d'artistes. Le catalogue contient un index des noms de familles et des cantons représentés. Comme déjà souligné, le nom du vendeur-propriétaire n'est pas mentionné, excepté pour la

collection de vitraux d'Albert Huber (653–733) et les objets d'art d'Alfred Siegfried (734–780) qui sont présentés à part. Enfin, le catalogue n'affiche point de prix indicatif²³.

Des efforts sont aussi déployés sur le plan publicitaire. L'annonce de la vente paraît à plusieurs reprises au début 1909 dans les principaux journaux suisses comme la «Neue Zürcher Zeitung», le «Tagblatt» de Berne, la «Feuille d'avis de Lausanne» ou encore la «Tribune de Genève»²⁴. La distribution du catalogue est par contre plus ciblée: l'accord conclu entre Angst et la maison de vente prévoit que la publication sera envoyée aux marchands d'art ancien et aux responsables de grands musées en Suisse et à l'étranger, notamment outre-Atlantique. Angst invite d'ailleurs la maison de vente à faire parvenir des catalogues à des musées américains. L'ouvrage tient lieu aussi de billet d'entrée: seules les personnes possédant un catalogue ou munies d'une autorisation ont accès à la salle de vente.

Un bilan mitigé

Il convient maintenant d'examiner en détail le résultat de la vente. Force est de constater que les documents disponibles sont à la fois pauvres en chiffres et peu précis. Selon la correspondance échangée entre Angst et la maison aux enchères allemande, le résultat de l'opération est très mitigé. Il est jugé excellent pour les pièces provenant de la collection d'Angst, mais pitoyable pour les vitraux provenant de la collection Huber²⁵. Le résultat total de la vente s'élève à plus de 60 000 francs, si l'on en croit toujours un courrier écrit par Angst aux autorités zurichaises dans les semaines qui suivent l'opération²⁶. La recette des objets vendus par Angst se chiffre sans doute à quelque 50 000 francs; parmi les pièces ayant obtenu les meilleurs résultats se trouve un service à café en porcelaine zurichoise du XVIII^e siècle, vendu à 5 100 francs²⁷. En ce qui concerne les vitraux d'Huber, le produit de la vente s'élève seulement à quelque 13 000 francs, si l'on se réfère toujours à la correspondance d'Angst²⁸. Quant au résultat de la vente de la collection d'art de Siegfried, il se monte à 2 731 francs²⁹. En bref, l'opération ne semble profitable qu'à une personne, Heinrich Angst. Le succès n'est néanmoins pas total, puisqu'un certain nombre d'objets de sa collection ne trouvent pas preneur. Au lendemain de l'opération, Angst conclut une assurance d'un montant de 25 000 francs pour les pièces transférées de son appartement zurichois, où s'est tenue la vente aux enchères, à sa maison de Regensberg (fig. 4). Nous ne possédons malheureusement pas la liste des lots invendus.

En ce qui concerne l'identité des acheteurs, les archives consultées nous permettent de cerner principalement trois groupes: les musées suisses, les particuliers



4 L'aménagement de la «salle» de vente traduit le souci de créer un ensemble décoratif propre à un intérieur privé. Photographie anonyme tirée du catalogue de la vente de 1909. *Katalog der Sammlungen von Antiquitäten und Kunstgegenständen des Herrn Dr. H. Angst in Zürich [...]*, Cologne, 1909

américains et les marchands zurichoïses. Parmi les musées suisses, les sources font état des établissements cantonaux de Zurich, Genève, Neuchâtel, Soleure, Saint-Gall et Coire³⁰. Il faut dire que le contrat conclu entre Angst et la maison de vente stipule qu'un rabais de 20% est accordé pour les objets suisses au Musée national suisse, à la Fondation Gottfried Keller ainsi qu'aux autres institutions muséales helvétiques³¹. La participation du Musée national suisse semble toutefois modeste. Il est fait mention de l'achat d'une seule pièce, un poignard suisse, classé sous le numéro 381 du catalogue³². Il est vrai que l'institution a acquis de nombreuses pièces de la collection particulière d'Angst dans les années précédant la vente. Parmi les acheteurs importants se trouvent aussi des Américains. Angst fait état dans sa correspondance d'un acheteur d'outre-Atlantique qui a acquis des pièces de sa collection pour un montant de 20 000 francs³³. L'identité de la personne et la nature des objets ne sont malheureusement pas indiqués dans les documents consultés. Enfin, de nombreux indices permettent de penser qu'un nombre – hélas non défini – d'objets ont été acquis par des marchands suisses. En effet, le

contrat fait état d'un rabais de 5% prévu pour trois marchands zurichoïses: Alphons Meyer, Heinrich Messikommer et J. Brunner³⁴.

Il est utile de mentionner ici, à titre comparatif, les résultats d'autres ventes aux enchères organisées en Suisse au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Comme il a déjà été souligné, la collection de vitraux de la famille Vincent est vendue en 1891 pour la somme considérable de 548852 francs (à peu près 20 millions de nos francs) par la maison Heberle-Lempertz' Söhne. Six ans plus tard, la collection d'Eugène Baud, un des antiquaires les plus importants de Suisse romande établi à l'avenue du Théâtre 1 à Lausanne, est mise à l'encan dans cette même ville, sous la direction du commissaire-priseur G. Sangiorgi de Rome. L'ensemble réunit des antiquités de toutes sortes – notamment meubles, argenteries, bronzes, étoffes, porcelaines, armes, tableaux, garnitures en fer, bois sculptés – achetées en Suisse et surtout en Italie et en Espagne. Le montant total de la vente atteint environ 300 000 francs, quand bien même les meilleures pièces avaient déjà été vendues en bloc par les héritiers d'Eugène Baud avant le début de la mise à l'encan³⁵.

Quinze ans plus tard, le contexte semble beaucoup moins favorable à l'obtention de résultats faramineux, comme le montre le produit de la vente de la Collection Angst et consors qui est nettement en dessous des 100 000 francs. Cette tendance se confirme lors de la vente aux enchères de la collection de vitraux suisses de Lord Sudeley organisée en octobre 1911 à Munich par la maison de vente Hugo Helbing. L'ensemble avait été réuni dans la première moitié du XIX^e siècle par Lord Sudeley qui avait utilisé les vitraux pour décorer les fenêtres de sa nouvelle propriété du château de Toddington, dans le Bedfordshire. En 1911, la famille décide de se séparer de la collection et la revend³⁶ à J. & S. Goldschmidt, propriétaire d'un important magasin d'antiquités à Francfort-sur-le-Main. L'antiquaire choisit à son tour de la vendre à l'encan et confie l'opération à la maison de vente Hugo Helbing. Si l'on en croit les propos d'Heinrich Angst relatés dans un procès-verbal de la commission du Musée national suisse, l'opération se solde par un fiasco quasi complet; les organisateurs ravalent d'ailleurs sous couvert de l'anonymat des vitraux pour un montant de près de 300 000 francs³⁷.

Dans ce contexte, le résultat mitigé de la vente de 1909 n'est pas surprenant. Il est plutôt révélateur d'un ralentissement sensible du marché des objets d'art suisse ancien. Car, si l'opération donne à Angst l'occasion de se défaire d'une quantité non négligeable d'objets, les gains réalisés par la maison de vente aux enchères sont, globalement, bien en dessous des prévisions. L'effort consenti pour les préparatifs est même jugé «démessuré» par la maison allemande, au vu des frais occasionnés par l'opération. Ce résultat ne saurait toutefois se mesurer qu'en

termes financiers. La vente tient aussi lieu d'opération de relations publiques pour Angst. Elle est en partie utilisée par le Zurichois pour couper court aux rumeurs qui l'accusent de procéder, en toute discrétion, à des opérations marchandes aux dépens d'institutions culturelles suisses. Depuis 1907 surtout, Angst est accusé d'entrer en compétition avec le Musée national suisse pour acquérir des objets d'art ancien et de tirer avantage des informations privilégiées qu'il reçoit du fait de sa position d'ex-directeur de l'institution. Plus grave encore, au sein même de la commission du musée, on lui reproche de conduire des transactions dans un but spéculatif aux dépens de l'institution, en revendant à celle-ci des objets à des montants trois fois plus élevés que leur prix d'achat.

Toutefois, la vente de 1909 n'apaise pas les critiques venues des organes dirigeants du musée. Les attaques se poursuivent et culminent même en 1917 avec l'éviction d'Angst de la commission du Musée national suisse. Officiellement, cette mesure sanctionne les absences réitérées de l'ancien directeur aux séances de la commission durant les trois années écoulées³⁸. Dans les faits, elle dénonce les pratiques d'un individu devenues incompatibles avec les principes et la politique d'acquisition d'une institution muséale d'envergure nationale. Les risques de collusion d'intérêt découlant du cumul des casquettes de marchand, de collectionneur et de membre de la commission du Musée national suisse sont désormais reconnus de toutes parts.

D'une manière globale, la vente de 1909 est révélatrice des transformations que connaît le marché de l'art suisse ancien au début du XX^e siècle. Après avoir atteint des montants très élevés dans les deux dernières décennies du XIX^e siècle, les objets d'art suisse ancien enregistrent une baisse de valeur. Cette évolution est le fruit pour une part d'un changement du goût du public. La vente de 1909 coïncide en effet avec la fin de la période de l'historicisme, un courant qui avait fortement contribué à l'essor du marché des antiquités suisses dans le dernier tiers du XIX^e siècle³⁹. Ce ralentissement semble aussi résulter d'une raréfaction des objets de qualité disponibles sur le marché. Il est d'ailleurs symptomatique que, parmi les acquéreurs de la vente de 1909, on trouve en majorité des institutions muséales de taille moyenne qui disposent d'un budget d'acquisition relativement restreint et qui sont aussi moins exigeantes sur la qualité des collections. Le marché ne se limite pas pour autant à l'espace national. Au niveau géographique, la vente de 1909 – même si elle ne rencontre pas le succès escompté – confirme une «nouvelle» internationalisation du marché des antiquités suisses⁴⁰. Ce n'est pas le fruit du hasard si l'opération est conduite par une importante maison de vente aux enchères allemande et si les efforts promotionnels se concentrent tant sur la

Suisse que sur l'étranger, avec une attention toute spéciale sur les Etats-Unis. Au moment où l'historicisme jette ses derniers feux, les espoirs des marchands d'objets d'art ancien se portent vers les terres d'outre-Atlantique, vers la clientèle américaine, avec ses dynasties d'industriels et de financiers dotés de moyens considérables. Le marché américain est considéré en quelque sorte comme constituant un frein au déclin du marché des objets d'art suisse ancien.

- 1 Cet article développe des réflexions présentées dans le cadre de mon travail de doctorat, publié en 2007: *Entre le musée et le marché. Heinrich Angst collectionneur, marchand et premier directeur du Musée national suisse*, Neuchâtel, thèse de doctorat de l'Université de Neuchâtel, Berne et al.: Peter Lang, 2007.
- 2 Sur la création du Musée national suisse: Chantal Lafontant Vallotton, «La création du Musée national suisse: enjeux politiques et muséaux», *museums.ch: la revue suisse des musées*, 2, 2007, pp. 36-40. – Tommy Sturzenegger, *Der Grosse Streit. Wie das Landesmuseum nach Zürich kam*, Zurich: Hans Rohr (Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft, vol 66), 1999; Andres Furger, «Das Schweizerische Landesmuseum im Wandel», in: Marie-Louise von Plessen (sous la dir.), *Die Nation und ihre Museen*, Francfort / New York: Campus, 1992, pp. 200-209.
- 3 Le corpus de sources mobilisé pour cette étude est constitué des archives personnelles d'Heinrich Angst qui sont conservées à la Zentralbibliothek de Zurich. Cet ensemble, totalisant 9 mètres linéaires d'archives, comprend une vaste correspondance, dont de nombreuses missives échangées avec des collectionneurs et des marchands. Zurich, Zentralbibliothek (ZBZ), fonds Heinrich Angst 1–147.
- 4 Lafontant Vallotton, *op. cit.*, voir note 1, chapitre 4. – Claude Lapaire, «Art, marché de l'», in: *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 1, Hauterive: Gilles Attinger, 2002, pp. 501-503.
- 5 Le rapport annuel du musée pour l'an 1903 parle ainsi de «Schenkung der Altertümersammlung von Herrn Direktor»: *Schweizerisches Landesmuseum in Zürich. Jahresbericht 1903*, [Zurich], 1904, pp. 130-160.
- 6 ZBZ, fonds Heinrich Angst 3, enveloppe «Murten und Freiburg», extrait du protocole du Conseil d'Etat du canton de Fribourg, séance du 12.8.1904.
- 7 Lafontant Vallotton, *op. cit.*, voir note 1, chapitre 4.
- 8 ZBZ, fonds Heinrich Angst 100, lettre d'Heinrich Angst à Jakob Kaiser, 13.1.1909.
- 9 Heinrich Angst écrit en février 1909 à Jakob Kaiser: «[...] In London werden übermorgen sehr interessante Schweizerscheiben versteigert; ich könnte aber zu dieser Zeit nicht daran denken, dorthin zu reisen [...] Es sollte mich nicht wundern wenn niedrige Preise herauskämen, denn die Zeiten sind schlechte & bessere noch kaum zu erwarten. Einzig Amerika hat wieder Geld, diese Kerle sind unverwüstlich. [...]», ZBZ, fonds Heinrich Angst 100, lettre d'Heinrich Angst à Jakob Kaiser, 24.2.1909.
- 10 Cette crainte est exprimée notamment en janvier 1907 dans les procès-verbaux de la commission du Musée national suisse: «Es sind Anzeichen für das Bevorstehen einer rückläufigen Bewegung im Antiquitätenhandel vorhanden. Nach Durchschnittsware ist bei den Händlern heute viel weniger Nachfrage als früher. Die sehr grossen Preise für die wirklich guten Gegenständen werden meistens von amerikanischen Sammlern, vor allem im Auftrage von Pierpont Morgan, bezahlt. Dieser Sammler ist nahezu 70 Jahre alt, und es muss mit der Voraussicht gerechnet werden, dass nach seinem Tode sofort ein Rückschlag im Antiquitätenhandel eintre-

- ten wird». *Eidgenössische Landesmuseums-Kommission. Protokoll der Sitzung vom 16. Januar und 17. Januar 1907.*
- 11 En 1891, Heinrich Angst relève: «Die Firma Lempertz hat es verstanden, den seit 1870 in Deutschland eingetretenen Aufschwung dazu zu benützen, den deutschen Antiquitäten-Markt theilweise von Paris zu emanzipieren & Cöln zum Mittelpunkt der deutschen Kunstauktion zu machen. Eine Reihe bedeutender Sammlungen sind seitdem durch sie unter den Hammer gekommen, [...]» ZBZ, fonds Heinrich Angst 134, procès-verbal, 7.11.1891. Referat gehalten von Heinrich Angst an der Delegierten-Versammlung auf dem «Schneggen» in Zürich, 8. Sept. 1891. Sur l'importance de la maison allemande de ventes aux enchères à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, voir notamment: Karl Wilhelm, *Wirtschafts- und Sozialgeschichte des Kunstauktionswesens in Deutschland vom 18. Jahrhundert bis 1945*, München: tuduv-Studien, 1990, pp. 171-192.
- 12 *Katalog der reichhaltigen Kunst-Sammlung der Herren C. und P. N. Vincent in Konstanz am Bodensee*, [...], Versteigerung zu Konstanz am Bodensee, den 10. September 1891 und die folgenden Tage im Kapitelsaal, Münsterplatz 4, [...], unter Leitung von J. M. Heberle (H. Lempertz' Söhne) aus Köln, Cologne: [s.n.], 1891. – Vetter Ferdinand, *Die Vincent'sche Glasgemäldesammlung in Konstanz und das Schweizervolk. Vortrag gehalten in der Bernischen Künstlergesellschaft den 3. Juni 1890*, Berne, 1890. – Johann Rudolf Rahn, «Die schweizerischen Glasgemälde in der Vincentschen Sammlung in Konstanz», *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 22, 1890, 6.
- 13 La Confédération procède ainsi à l'acquisition de 73 vitraux pour un montant de 188 367.50 francs. Sur l'achat de la collection Vincent, voir: Archives fédérales suisses, E 84 Nr. 57 Bd. 8 et E 84 Nr. 60 Bd. 9. – ZBZ, fonds Heinrich Angst 134, procès-verbal, 7.11.1891.
- 14 Lapaire, *op. cit.*, voir note 4, pp. 501-503.
- 15 ZBZ, fonds Heinrich Angst 56.14, Vertrag. Zwischen Herrn Dr. Angst, Britischer Generalkonsul, in Zürich, und Herrn Dr. phil. Heinr. G. Lempertz, in Firma I. M. Heberle (H. Lempertz'Söhne), in Köln a / Rh 23.10.1908. Le document conservé n'est toutefois pas signé.
- 16 ZBZ, fonds Heinrich Angst 59.40, lettre de H. Messikommer à Heinrich Angst, 5.2.1909.
- 17 ZBZ, fonds Heinrich Angst 56.14, voir note 15. – *Katalog der Sammlungen von Antiquitäten und Kunstgegenständen des Herrn Dr. H. Angst in Zürich, enthaltend schweizerische und fremde Erzeugnisse, des Herrn A[ibert] Huber in Sihlbrugg (Zürich), enthaltend ausschliesslich Glasgemälde erstklassiger Meister der Schweiz des XIV.-XVII. Jahrhunderts, und des verstorbenen Herrn A[lfred] Siegfried in Lausanne, enthaltend deutsche, schweizerische und orientalische Porzellane, Aquarelle [...]*, Versteigerung in Zürich unter Leitung der Firma J. M. Heberle (H. Lempertz's Söhne) [...] in Köln am Rhein den 16. Februar 1909 und folgende Tage, Cologne, 1909.
- 18 ZBZ, fonds Heinrich Angst 121, p. 4, lettre d'Heinrich Angst à Heberle (Lempertz Söhne), 10.11.1908.
- 19 Archives fédérales suisses, E 84 Nr. 52 Bd. 8, «Préavis relatif aux collections d'antiquités déposées au Musée national suisse et offertes en don à la Confédération par M. le Dr Angst, Directeur du Musée. Au nom de la Commission du Musée national suisse, le président Pestalozzi et le secrétaire Lehmann». S.d. (traduction française).
- 20 Lors de la vente, Angst n'occupe pas son appartement de ville, mais réside dans sa propriété de Regensberg.
- 21 Chantal Lafontant Vallotton, «Le Musée national suisse et ses modèles muséaux, industriels et privés», in: *De nouveaux modèles de musées? Formes et enjeux des créations et rénovations de musées en Europe XIX^e-XXI^e siècles*, Actes du colloque organisé du 5-7.3.2007 à l'Ecole normale supérieure de Paris, Paris: l'Harmattan, 2009, pp. 35-47. Sur l'aménagement des intérieurs bourgeois de la fin du XIX^e siècle, voir en particulier: Monique Eleb-Vidal et Anne Debarre-Blanchard, *Architectures de la vie privée. Maisons et mentalités XVII^e-XIX^e siècles*, Bruxelles: A.A.M., 1989, pp. 127-131. Sur les liens entre l'installation des collections dans

- les musées du tournant du siècle et les intérieurs bourgeois, voir également: A.[driaan] Pit, «Ausstattung von Museumsräumen», *Museumskunde*, 1, 1905, p. 73. Récemment: Arthur Rüegg (sous la dir.), *Mobilier et intérieurs suisses au XX^e siècle*, Bâle et al.: Birkhäuser, 2002.
- 22 ZBZ, fonds Heinrich Angst 56.14, lettre d'Heinrich G. Lempertz à Heinrich Angst, 1.2.1909.
- 23 Cologne 1909, *op. cit.*, voir note 17.
- 24 ZBZ, fonds Heinrich Angst 56.14, voir note 22.
- 25 ZBZ, fonds Heinrich Angst 56.14, lettre d'Heinrich G. Lempertz à Heinrich Angst, 10.3.1909.
- 26 ZBZ, fonds Heinrich Angst 121, p. 55, lettre d'Heinrich Angst au Stadtammanamt de Zurich, 8.3.1909 et fonds Heinrich Angst 100, lettres d'Heinrich Angst à Jakob Kaiser, 16.2.1909 et 17.2.1909.
- 27 Angst écrit: «[...] Der erste halbe Tag der Auktion war ein brillanter Erfolg. Der Z. Porzellan Koffer Service No 76 holte fr. 5100, das doppelte meiner Schätzung.», ZBZ, fonds Heinrich Angst 100, lettre d'Heinrich Angst à Jakob Kaiser, 16.2.1909.
- 28 ZBZ, fonds Heinrich Angst 56.14, lettres d'Heinrich G. Lempertz à Heinrich Angst, 27.2.1909 et 5.3.1909.
- 29 ZBZ, fonds Heinrich Angst 121, p. 55, lettre d'Heinrich Angst au Stadtammanamt de Zurich, 8.3.1909
- 30 ZBZ, fonds Heinrich Angst 100, lettre d'Heinrich Angst à Jakob Kaiser, 17.2.1909.
- 31 ZBZ, fonds Heinrich Angst 56.14, Vertrag 23.10.1908, voir note 15.
- 32 ZBZ, fonds Heinrich Angst 100, lettre d'Heinrich Angst à Jakob Kaiser, 17.2.1909.
- 33 ZBZ, fonds Heinrich Angst 100, lettre d'Heinrich Angst à Jakob Kaiser, 24.2.1909.
- 34 ZBZ, fonds Heinrich Angst 56.14, Vertrag 23.10.1908, voir note 15.
- 35 *Catalogue des objets d'art et d'antiquités dépendant de la succession Eugène Baud et dont la vente aura lieu à Lausanne*, [31.8.– 16.9.1896], G. Sangiorgi (sous la dir.), Rome: Impr. de l'Unione cooperativa editrice, 1896.
- 36 Les chiffres mentionnés varient dans une fourchette de 200 000 à 400 000 francs.
- 37 *Landesmuseums-Kommission. Protokoll der Sitzung vom 25. Oktober 1911.*
- 38 Lafontant Vallotton, *op. cit.*, voir note 1, pp. 133-149.
- 39 Leza Dosch, «L'art de la décoration intérieure et la réforme des arts appliqués», in: Rüegg, *op. cit.*, voir note 21, pp. 63-65.
- 40 Dans la première moitié du XIX^e siècle, les antiquités suisses captent déjà l'attention de marchands et collectionneurs étrangers; la peinture sur verre et les biens culturels religieux sont en particulier prisés. Le phénomène s'accroît dans le dernier quart du XIX^e siècle. Sur le sujet: Lafontant Vallotton, *op. cit.*, voir note 1, chapitre 3.

Der Verkauf der Sammlung von Heinrich Angst im Jahre 1909: Öffentliche Versteigerung und Internationalisierung des Antiquitätenmarkts

Dieser Beitrag beschäftigt sich mit dem Handel antiker Kunstobjekte aus der Schweiz zu Beginn des 20. Jahrhunderts, ausgehend vom Beispiel der auktionatorischen Veräußerung eines Teils der Sammlung von Heinrich Angst (1847–1922), dem ersten Direktor des Schweizerischen Nationalmuseums. Um diesen Verkauf zu analysieren, bedarf es zuvor einer Aufarbeitung der Motivationen, die Angst dazu trieben, sich eines Teils seiner Sammlung zu entledigen und dafür die Form einer Auktion zu wählen. Des weiteren beabsichtigt mein Beitrag, die Strategie zu untersuchen, welche dieses Unterfangen zum Erfolg führen sollte: Die Übertragung der Verkaufsorganisation an ein wichtiges deutsches Auktionshaus, die Verwendung der eigenen Wohnräumlichkeiten als Kulisse, etc. Der Letzte Teil des Aufsatzes widmet sich dem Beziehungsnetz des Zürchers und umreißt die Identität der Käufer. Da sich der Kunstmarkt für Antiquitäten im letzten Drittel des 19. Jahrhunderts stark internationalisiert hatte, ermöglicht der Verkauf von 1909, die Bedeutung insbesondere der amerikanischen Klientel zu ermessen.